

la lutte **contre** les chenilles processionnaires

Journées d'**information** et de **démonstration** de pose d'éco piège

Chaque année, avant la fin de la première quinzaine du mois de mars, les propriétaires ou les locataires sont tenus de supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin qui seront ensuite incinérés.

Ces cocons résident en majorité dans les pins. En cette période hivernale, il est encore temps de s'en débarrasser.
Il faut impérativement supprimer les nids avant fin février.



Vendredi 8 février

de 15h30 à 18h
au marché du Barriot

Samedi 9 février

de 10h à 12h
au parc du Panorama (à côté du parking du Barriot)

démonstration organisée par le service des espaces verts

plus de renseignements www.dardilly.fr
service Cadre de vie // Tél : 04 78 66 14 50

la lutte **contre** les chenilles processionnaires

Journées d'**information** et de **démonstration** de pose d'éco piège

Chaque année, avant la fin de la première quinzaine du mois de mars, les propriétaires ou les locataires sont tenus de supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin qui seront ensuite incinérés.

Ces cocons résident en majorité dans les pins. En cette période hivernale, il est encore temps de s'en débarrasser.
Il faut impérativement supprimer les nids avant fin février.



Vendredi 8 février

de 15h30 à 18h
au marché du Barriot

Samedi 9 février

de 10h à 12h
au parc du Panorama (à côté du parking du Barriot)

démonstration organisée par le service des espaces verts

plus de renseignements www.dardilly.fr
service Cadre de vie // Tél : 04 78 66 14 50